

UNIVERSITE TOURS

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, session 2024

Le président de l'université de Tours, EPCSCP, Monsieur Arnaud GIACOMETTI,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chargé-e de la maintenance et de l'exploitation du patrimoine immobilier, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE TOURS, au titre de l'année 2024 :

Monsieur DEREUDDRE Philippe, attaché principal d'administration de l'état, président, Université Tours, Tours.

Madame BARBIER-FAZILLEAU Lucie, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université Tours, Tours.

Monsieur CHABAS Vincent, attaché principal d'administration de l'état, expert, Centre régional des oeuvres universitaire et Scolai, Bordeaux.

Madame DIOUX Cécile, igr, experte, Université d'Orléans, Orléans.

Monsieur MARTIN Hubert, attaché principal d'administration de l'état, Université Tours, Tours.

Monsieur BUON Vincent, cdi a, suppléant, Université Tours, Tours.

Madame VIDAKOVIC Milica, attachée principale d'administration de l'état, suppléante, Université Tours, Tours.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Tours, le 10 septembre 2024
de l'Université de Tours,
A. Giacometti
Arnaud GIACOMETTI